

Compte-rendu du Conseil Municipal du 10 janvier 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix janvier, à vingt heures trente minutes

Le Conseil Municipal de la Commune de Castelnau-Montratier dûment convoqué le 2 janvier 2024, s'est réuni en session ordinaire à la mairie de Castelnau-Montratier sur convocation de Monsieur Dominique Marin, Maire.

**Présents :** M. Mmes. Claudine Boissel, Aurélien Bonnemort, Gilbert Brocard, Jean-Luc Cambe, Lysiane Clary, Gaëlle Duchêne, Isabelle Espitalier, Patrick Gardes, Angélique Ginibre, Sébastien Lafargue, Eliane Laval, Céline Marin-Bonnemort, Valérie Pelerau, Mathieu Vinel,

**Excusés avec procuration :** Claire Perrotte a donné procuration à Céline Marin-Bonnemort, Elodie Boyer a donné procuration à Aurélien Bonnemort, Joëlle Sanson a donné procuration à Angélique Ginibre

**Absents :** Sébastien Fourniols, Michel Lacoste,

**Excusés :** Nicolas Gauzin, Pascal Ressigeac, Bernard Resseguier,

**Secrétaire de séance :** Ginibre Angélique,

Validation à l'unanimité du procès-verbal du 29 novembre 2023

#### **1 - Délibérations :**

##### **1.1- Demande de DETR 2024 pour la création d'un espace culturel associatif, dans une partie de l'ancienne EHPAD (patio et autour) :**

Délibération votée à l'unanimité

##### **1.2- Augmentation du prix des repas de cantine scolaire à compter du 1<sup>er</sup> février 2024 :**

Délibération votée à l'unanimité

##### **1.3- Motion – Création d'une ristourne spécifique aux entreprises et aux ménages du Lot au motif d'absence de desserte ferroviaire nationale :**

Délibération votée à l'unanimité

##### **1.4- Location d'une partie de la parcelle H 593 au profit de l'association des chasseurs :**

Délibération votée par 17 pour et 1 abstention (Gaëlle Duchêne)

##### **1.5- Nomination d'un titulaire et d'un suppléant pour le Syndicat Intercommunal de la Fourrière Animale.**

Délibération votée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 9 h 35

*Les délibérations du conseil municipal et les documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la mairie, sur le site internet de la mairie ainsi que sur le panneau d'affichage.*

Le Maire :

Dominique Marin

